

Les intentions d'embauche augmentent

C'est Pôle emploi qui le dit dans son étude annuelle : + 5,1 %. Le secteur des services est celui qui recrute le plus.

Dans sa traditionnelle étude annuelle sur « les besoins en main-d'œuvre des entreprises », Pôle emploi se réjouit : en 2016, les intentions d'embauche augmentent de 5,1 %, soit 88 000 projets de recrutement supplémentaires sur un total de plus de 1,8 million d'embauches potentielles. « Jamais nous n'avons obtenu un tel résultat », s'est exclamé hier le directeur général de Pôle emploi, Jean Bassères. Dans les intentions d'embauche, la part des emplois durables (CDI ou contrats de plus de six mois) est majoritaire : 56,3 %. La demande émane surtout de petites entreprises de moins de dix salariés.



Aides à domicile, vendeurs...

Secteur le plus porteur : les services. C'est « le » premier recruteur en France (41 %). Les perspectives continuent de croître, comme les années précédentes, dans l'industrie (+ 2,6 %). À noter, le rebond dans le secteur de la construction : + 12 %, après un repli important en 2015. Dans le « top 15 » des métiers les plus recherchés, on trouve, en tête, les emplois saisonniers agricoles, suivis des agents d'entretien, des professionnels de l'animation socioculturelle, les serveurs de café et de restaurants, les employés de cuisine, les aides à domicile, les ouvriers non qualifiés, les artistes, les vendeurs et les ingénieurs. L'étude de Pôle emploi rappelle une constante : certaines demandes ne trouvent pas preneurs. Pour l'organisme public, le nombre d'offres non pourvues se situe dans une fourchette de 180 000 à 200 000. « Les difficultés restent plus importantes dans les petites structures », note Pôle emploi. Selon les employeurs, « elles sont le plus souvent liées à la pénurie de candidat, à l'inadéquation des profils, ou aux conditions de travail ».